

Index AI : PRE01/275/2012
07 June 2012

La Chine doit enquêter sur la mort d'un dissident historique

Les autorités chinoises doivent diligenter une enquête exhaustive et indépendante sur le décès à l'hôpital d'un ancien prisonnier d'opinion, a déclaré Amnesty International jeudi 7 juin alors que de nombreux militants chinois ont exprimé leur indignation face à cette affaire.

Li Wangyang, qui avait été remis en liberté l'an dernier, a été retrouvé mort dans sa chambre de l'hôpital de Shaoyang (province du Hunan) mercredi 6 juin. Il souffrait de plusieurs problèmes de santé depuis sa libération.

En l'espace de quelques jours, des milliers de personnes ont signé une pétition en ligne lancée par un groupe de militants qui contestent l'explication des autorités selon laquelle Li Wangyang s'est suicidé par pendaison. La famille et les amis de cet homme ont eux aussi fait part de leurs doutes sur la cause avancée pour sa mort.

« Les autorités chinoises doivent enquêter de manière approfondie sur les circonstances de la mort de Li Wangyang et prendre au sérieux les déclarations de sa famille et de ses amis, qui affirment qu'il ne s'agit pas d'un suicide », a indiqué Donna Guest, directrice adjointe du programme Asie-Pacifique à Amnesty International.

« Li Wangyang, inlassable défenseur des droits humains, a souffert aux mains du gouvernement. Sa famille et ses amis méritent de connaître la véritable cause de sa mort. »

Son corps a été retrouvé avec une corde de coton nouée autour du cou. D'après des membres de sa famille, ses pieds touchaient encore le sol lorsqu'ils l'ont vu.

La police aurait empêché parents et amis de prendre des photos détaillées de sa dépouille à l'hôpital. Des policiers ont emmené le corps et le gardent sous surveillance depuis lors.

On ignore si les autorités permettront qu'une autopsie complète soit réalisée.

Li Wangyang était une figure importante du mouvement de défense des droits du travail, et était persécuté par les autorités chinoises depuis deux décennies.

En 1989, il a participé à la création de la Fédération autonome des travailleurs de Shaoyang. Cette même année, il a été condamné à une peine de 13 ans d'emprisonnement pour son implication au sein du mouvement de 1989 en faveur de la démocratie.

Il aurait été sauvagement battu par des gardiens et placé à l'isolement.

Il a été transféré dans un hôpital en juin 1996 pour y recevoir des soins, avant d'être renvoyé en prison huit mois plus tard.

Li Wangyang a été libéré en juin 2000 en raison de problèmes de santé. Il a alors commencé à effectuer des démarches auprès des autorités afin d'obtenir une indemnisation pour couvrir ses frais médicaux, mais a de nouveau été arrêté en mai 2001 après avoir entamé une grève de la faim.

Il a été condamné à une peine de 10 ans de prison pour « incitation à la subversion » et a finalement été libéré en mai 2011.

Samedi 2 juin 2012, à la veille du 23e anniversaire de l'opération répressive menée par l'armée contre le mouvement pro démocratie de 1989, Li Wangyang a accordé des entretiens à des médias étrangers durant lesquels il a décrit les actes de torture qui lui ont été infligés et l'ont laissé aveugle et quasiment sourd. Il a également dit qu'il continuerait à se battre en faveur d'une Chine démocratique.